



Mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

L'été qui s'achève a été marqué par la vitalité et le dynamisme de notre communauté. Le Festival villageois a une fois de plus rassemblé petits et grands autour d'activités variées qui ont su plaire à toutes et à tous. Cet événement est un véritable reflet de notre fierté locale et de notre sens de la solidarité. Je tiens à adresser mes plus sincères remerciements aux bénévoles, aux organisateurs et à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de ces événements. Sans votre engagement, rien de tout cela ne serait possible.

Sur le plan des infrastructures, de bonnes nouvelles sont à souligner. Nous avons obtenu l'aval du ministère des Transports pour aller de l'avant avec les travaux d'asphaltage du chemin du lac Chaud-Est suite à la tempête Debby. Ces interventions permettront d'améliorer la sécurité et la qualité de circulation dans ce secteur.

Par ailleurs, à compter du 15 septembre, et pour une durée d'environ sept semaines, des travaux de réfection auront lieu sur le chemin du pont Couvert. Nous vous invitons à prévoir vos déplacements en conséquence. De plus, le ministère des Transports interviendra également cet automne sur le chemin des Cascades. Ces travaux pourraient occasionner certains ralentissements ; il sera donc important de demeurer attentifs aux communications et aux signalements en cours de chantier.

Enfin, l'automne marque aussi la transition vers la saison froide. À la Municipalité, nous commençons déjà les préparatifs pour l'hiver, et nous vous encourageons à en faire autant afin de traverser cette période en toute sécurité et sérénité.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne, riche en couleurs et en moments partagés.

Votre maire, Yves Bélanger



Bureau municipal

Lundi : 8h à 12h et 12h45 à 16h30
Mardi : 8h à 12h et 12h45 à 16h30
Mercredi : 8h à 12h et 12h45 à 16h30
Jeudi : 8h à 12h et 12h45 à 16h30
Vendredi : 8h à 12h

Bibliothèque

Mardi : 13h à 17h
Mercredi : 13h à 17h
Jeudi : 13h à 17h
Samedi : 9h à 15h



Rejoignez-nous sur notre page Facebook

MOT DU MAIRE	1
ADMINISTRATION	2
TRAVAUX PUBLICS	3
URBANISME ET ENVIRONNEMENT ..	4
HORTICULTURE	5
LOISIRS	6
BIBLIOTHÈQUE	7
ÉLECTIONS	8

Mot de la direction générale

Chères citoyennes, chers citoyens,

À l'approche de l'automne, nous souhaitons prendre un moment pour souligner le dynamisme qui anime notre belle municipalité. L'été qui se termine a été marqué par de belles activités, une grande participation citoyenne et plusieurs projets qui contribuent à améliorer notre milieu de vie. Chaque jour, nous travaillons avec rigueur et engagement afin d'assurer des services de qualité et de répondre aux besoins de l'ensemble de la population. Que ce soit en loisirs, en culture, en urbanisme, en voirie ou en horticulture, nous mettons tout en œuvre pour que La Macaza continue de rayonner et demeure un milieu où il fait bon vivre.

La saison automnale est également synonyme de préparation. Nous nous assurons que la municipalité soit prête à affronter l'hiver, tout en poursuivant la planification de projets pour les années à venir. Nous croyons que votre participation, vos idées et votre collaboration demeurent essentielles pour bâtir une communauté toujours plus accueillante, sécuritaire et durable.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui contribuent à la vitalité de notre municipalité — employés, bénévoles, élus et citoyens. Ensemble, nous faisons de La Macaza un endroit où il fait bon grandir et s'épanouir.

La direction générale
Municipalité de La Macaza

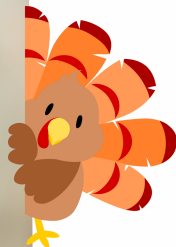


Échéance du paiement de taxes

LUNDI 29 SEPTEMBRE : QUATRIÈME ET
DERNIER VERSEMENT DE TAXES MUNICIPAL

Congé de l'Action de grâce
13 octobre 2025

Les services municipaux
seront fermés.



Avec l'arrivée de l'automne, notre équipe intensifie les préparatifs en vue de l'hiver. Outre l'entretien et la préparation des équipements de déneigement, un approvisionnement en sable est déjà en place. Les fossés et ponceaux font l'objet d'une attention particulière pour faciliter l'écoulement des eaux et réduire les risques d'accumulation de glace. Ces étapes sont essentielles pour assurer une transition efficace entre les saisons.

Une flotte modernisée

Vous aurez peut-être remarqué un vent de renouveau au sein de notre flotte municipale : nous avons rajeuni nos véhicules légers. Ces véhicules, en bon état, fonctionnels et sécuritaires, permettront à l'équipe de voirie d'accomplir ses tâches avec plus d'efficacité et de fiabilité.

Surveillance du territoire

Comme chaque année, une attention particulière est portée à la surveillance des castors afin de prévenir les inondations ou les affaissements liés à leurs barrages avant l'arrivée de l'hiver. Enfin, nous procédons présentement à l'identification et au repérage des ponceaux stratégiques, une étape essentielle pour bien planifier la gestion des eaux de ruissellement lors de la fonte printanière.

Rappel important

Nous vous rappelons que le stationnement est interdit sur les chemins publics en tout temps aux endroits prévus, conformément au règlement 2018-148, article 24. Cette mesure vise notamment à faciliter les opérations de déneigement et à assurer la sécurité de tous.

Emplois d'été Canada

La Municipalité tient à remercier chaleureusement Matys et Lorian, qui ont travaillé avec ardeur tout l'été pour embellir et entretenir notre milieu de vie. Merci pour votre travail remarquable!

Station de lavage d'embarcations

La station de lavage fermera pour la saison le 12 octobre. Nous vous invitons à planifier la sortie de vos embarcations avant cette date.

Du lundi au jeudi, il est obligatoire de prendre rendez-vous 24 h à l'avance au 819-425-4913. Les travaux publics assurent la gestion de la station et ce mode de fonctionnement permet une meilleure organisation des horaires.

Du vendredi au dimanche, un préposé est présent en permanence selon l'horaire suivant :

- Vendredi : 8 h à 20 h Samedi : 8 h à 18 h 30 Dimanche : 8 h à 16 h 30

Écocentre et dépôt des branches

- L'écocentre fermera le 25 octobre 2025. Vous avez accès au complexe environnemental de La Rouge situé au 688 chemin du Parc Industriel, Rivière-Rouge.
- Le dépôt des branches reste ouvert tous les jeudis de 13 h à 16 h, et ce, jusqu'à l'arrivée de la neige.

L'été a été actif pour le service de l'urbanisme : inspections effectuées et permis délivrés afin d'accompagner le développement harmonieux de notre municipalité. Merci à tous les citoyens pour leur collaboration!

Abris temporaires (tempos)

Conformément au règlement 2019-8.9.4, l'installation des abris temporaires est autorisée à compter de l'Action de Grâce et ceux-ci doivent être retirés au plus tard à la Fête des Patriotes de l'année suivante.

Rôle triennal d'évaluation foncière

L'année 2026 correspond au dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation. Les avis d'évaluation foncière seront transmis aux propriétaires conformément aux dispositions prévues à la Loi sur la fiscalité municipale.

Piscines résidentielles

Nous rappelons aux citoyens que la nouvelle réglementation provinciale sur la sécurité des piscines est en vigueur. Il est de la responsabilité des propriétaires de s'assurer que leurs installations respectent l'ensemble des exigences. Pour toute précision, veuillez communiquer avec le service d'urbanisme de la Municipalité.

La saison de la chasse approche : soyons prudents!

Pour la sécurité de tous ;

- Ne chassez jamais à partir d'un véhicule sur les chemins municipaux.
- Respectez une distance sécuritaire des routes et chemins publics.
- Chasse sur terrain privé seulement avec l'autorisation du propriétaire.
- Transportez vos armes déchargées sur la voie publique.

Renseignez vous sur le site du gouvernement du Québec section chasse sportive.

Nourrissage des animaux sauvages

Pour protéger tout le monde, il est interdit de nourrir les animaux sauvages :

- Dans les zones Villégiature 1 à 14 : tout le temps, partout.
- Dans la zone Urbain 01 : à moins de 75 mètres d'un chemin public.
- Dans toutes les autres zones : à moins de 100 mètres d'un chemin public ou privé.

Règlement 2010-056 concernant le nourrissage des animaux sauvages
Question sur votre zone? N'hésitez pas à contacter le service de l'urbanisme.



Cette année aura été exceptionnelle pour l'horticulture à La Macaza! Plusieurs projets d'embellissement ont vu le jour et transforment déjà le paysage de notre communauté. Parmi les réalisations phares, mentionnons :

- Le paysagement de la Maison de la culture, qui offre désormais un cadre accueillant et verdoyant pour les visiteurs et les citoyens;
- La remise en vie du bassin d'eau à la Pointe à Jubbinville, qui retrouve sa vitalité ;
- Le retour des bacs fleuris sur le pont Léon-Ouellette, qui apportent une touche colorée et chaleureuse à l'entrée de notre village.

Alors que la saison estivale tire à sa fin, nous vous invitons à participer à notre distribution gratuite d'annuelles et de vivaces, qui se tiendra le samedi 4 octobre. Apportez vos pots et repartez avec des plantes qui égayeront vos intérieurs pour la saison froide. En effet, plusieurs annuelles se conservent facilement à l'intérieur et peuvent continuer de fleurir durant l'hiver.

Capsule horticole – Préparer ses plates-bandes pour l'hiver

L'automne est la période idéale pour prendre soin de vos aménagements et les préparer à affronter les rigueurs de l'hiver. Voici quelques conseils simples :

- Tailler les vivaces : Rabattez-les au ras du sol une fois qu'elles sont fanées. Cela favorise une meilleure reprise au printemps.



- Protéger le sol : Recouvrez vos plates-bandes de paillis, de branches de conifères ou de feuilles mortes. Ce tapis naturel protège les racines du gel et conserve l'humidité.
- Bulbes sensibles : Déterrez les bulbes fragiles comme les dahlias, les glaïeuls ou les bégonias tubéreux. Entreposez-les dans un endroit frais, sec et à l'abri du gel.
- Annuel à l'intérieur : Certaines plantes comme les géraniums ou les impatiens peuvent être mises en pot et conservées à l'intérieur, vous offrant ainsi un peu de verdure même en plein hiver.

Ces petits gestes de fin de saison vous permettront de protéger vos plantations et de profiter d'un jardin encore plus resplendissant au printemps prochain.

Après un bel été festif marqué par le succès de nos événements municipaux, c'est maintenant le retour à la routine. Merci de votre grande participation qui fait toute la différence!

L'automne s'installe doucement... et l'hiver n'est jamais bien loin.

- Terrain sportif : le terrain de tennis et de pickleball sera fermé pour la saison à partir du lundi 13 octobre.
- Sentier multifonction : le sentier a été nettoyé pour vos marches d'automne et sera prêt cet hiver pour la raquette. Un nouveau sentier menant à la Maison de la culture a également été ajouté.
- Patinoire : La cabane à patin et la toilette seront toujours chauffées. Profitez aussi du prêt gratuit de patins et d'équipements de raquette!

Activités :

- Dès le 9 septembre, début des cours de danse country tous les mardis de 18h30 à 20h.
- Nouveauté cette année : à partir du 18 septembre, des cours de yoga tous les jeudis de 16h30 à 17h30. Apportez votre tapis et votre bouteille d'eau.
- FADOQ : Le club des Joyeux Aînés Macaziens débute la saison avec le dîner BBQ BENNY le jeudi 18 septembre.
- Dépouillement d'arbre de Noël : Le samedi 6 décembre, plus de détails à venir.

Suivez notre page Facebook municipale pour tous les détails de la programmation d'automne et d'hiver. Restez à l'affût !

Dominique, coordonnatrice des loisirs

819-275-2077 poste 33 | loisirs@munilamacaza.ca

Un grand merci à Madame Johanne Leduc qui a fait vibrer la Maison de la culture tout l'été, ainsi qu'aux artistes d'Artistes Nomades, venus pratiquer leur art au pont couvert le 15 août dernier.

Vous planifiez déjà le temps des Fêtes? Pensez à réserver notre salle pour vos partys!

Téléphone : 819-275-2077 poste 21

Courriel : info@munilamacaza.ca

YOGA

Avec **Angela Legault Maillé**
enseignante certifiée

YANTRA FLOW

tous niveaux

Tous les jeudis
de 16h30 à 17h30

Salle Alice Rapatel-Dubuc
à La Macaza
du 18 septembre au 20 novembre

160\$/session (10 séances)
ou 20\$/séance

Apportez
votre tapis

COURS DE DANSE Country

COURS DÉBUTANT ET INTERMÉDIAIRE

9 SEPTEMBRE AU 16 DÉCEMBRE
TOUS LES MARDIS - 18H30 À 20H
15\$/COURS - 200\$/SESSION (15 COURS)

SALLE ALICE-RAPATEL-DUBUC
53, RUE DES PIONNIERS

CLUB D'ÂGE D'OR LES JOYEUX AÎNÉS MACAZIENS

PROGRAMMATION

JEUDI 18 SEPTEMBRE	Dîner poulet Benny & Cie Entrée, plat principal, dessert suivi d'un bingo. 11h - 16h . Salle Âge d'Or
JEUDI 16 OCTOBRE	Dîner pizza ou souvlaki Entrée, plat principal, dessert suivi d'un bingo. 11h - 16h . Salle Âge d'Or
JEUDI 20 NOVEMBRE	Dîner spaghetti Entrée, plat principal, dessert suivi d'un bingo. 11h - 16h . Salle Âge d'Or
SAMEDI 13 DÉCEMBRE	Party de Noël Animation, danse et souper traditionnel. 18h - 23h . Salle Âge d'Or

Bienvenue aux nouveaux
membres!

Informations :
Mariette Dagneau
819 - 275 - 2754

L'automne s'invite à la bibliothèque!

Avec l'air frais du matin et les couleurs flamboyantes qui habillent nos paysages, l'automne est la saison parfaite pour s'évader dans un bon livre. Que vous cherchiez des romans réconfortants, des contes pour enfants, des recettes gourmandes ou encore des guides pratiques pour vos projets, votre bibliothèque est là pour vous inspirer.

Activités d'automne

Samedi 27 septembre : Rencontre magique avec les fées sorcières

- Atelier d'identification des plantes sauvages
- Discussion : Comment préparer son corps pour l'hiver

Inscription obligatoire – les places sont limitées!

Apportez un lunch froid et habillez-vous selon la météo.

Jeudi 23 octobre : Conférence sur « Les ponts couverts du Québec » avec Monsieur Guy Thibault, conférencier et professeur.

Où : Maison de la culture, 67 rue des Pionniers

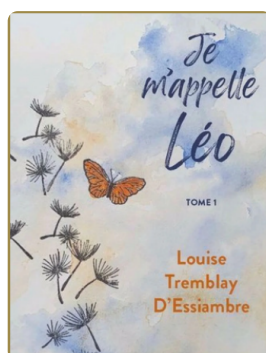
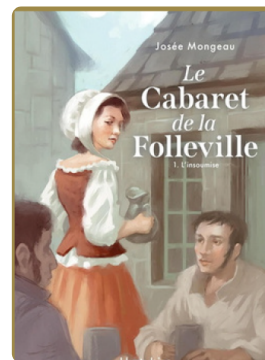
Dès 18h – Gratuit et ouvert à tous!

Pour information ou inscription : 819-275-2077 poste 26

Courriel : biblio2@munilamacaza.ca



Quelques nouveautés
d'automne



Élections municipale | 2 novembre 2025

Des élections municipales auront lieu prochainement. Voici quelques dates importantes à retenir pour vous préparer à exercer votre droit de vote ou pour poser votre candidature.

Dépôt des candidatures

➡ Du 19 septembre au 3 octobre 2025

Les personnes intéressées à se présenter comme maire ou conseiller municipal devront déposer leur candidature durant cette période auprès de la présidence d'élection.

Révision de la liste électorale

➡ Entre le 11 et le 20 octobre 2025

Avant cette période, chaque électeur.trice recevra par la poste un avis d'inscription ou d'absence d'inscription indiquant :

- L'adresse où vous êtes inscrit(e)
- Les jours et heures d'ouverture de la commission de révision

Cette étape vous permettra de vérifier vos informations et de faire les corrections nécessaires avant l'élection.

Pour les propriétaires ou copropriétaires non domiciliés

➡ Date limite : 20 octobre 2025

Si vous possédez un immeuble dans la municipalité, mais que vous n'y résidez pas, vous pouvez :

- Demander à être inscrit à la liste électorale
- Transmettre une procuration
- Faire une demande de vote par correspondance

Vote par anticipation

➡ Le dimanche 26 octobre 2025

Si vous êtes absent lors du jour du scrutin, vous pourrez voter à l'avance.

Jour du scrutin

➡ Le dimanche 2 novembre 2025

C'est le jour officiel pour voter et faire entendre votre voix dans votre municipalité.

Recrutement – Personnel électoral

Vous souhaitez travailler lors de l'élection? Plusieurs postes sont à pourvoir :

- Scrutateur
- Secrétaire de bureau de vote
- Préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO)
- Responsable de salle
- Préposé à l'accueil

Pour travailler lors des élections, un formulaire est disponible sur notre site internet et section documentation - élections municipales - formulaire personnel électoral au-bas de la page.

Veuillez nous transmettre le formulaire :

- Par courriel : multi@munilamacaza.ca

Une formation sera offerte aux personnes retenues.

